

# Règlement intérieur de la RCP de Recours Médico-Chirurgicale Hépato-Pancréato-Biliaire



Site concerné : St Etienne

Version n°1

Diffusé en : 02/2024

Page 1 sur 3

Intitulé de la RCP	Recours Médico-Chirurgicale Hépato-Pancréato-Biliaire
Structure responsable	3C Oncoloire
Etablissements participants	CHU St Etienne/ HPL/Clinique Mutualiste/Clinique du Parc/CH de Roanne/CH du Gier/CH de Firminy/CH d'Annonay
Lieu (Salle, étage, ...)	Réunion Gastro 4 <sup>ème</sup> étage Bâtiment C CHUSE
Webconférence	Oui via un lien Teams permanent
Jour / Fréquence	Jeudi / Hebdomadaire
Horaires de début et de fin	17h-19h
Saisie des fiches RCP	Sous l'outil RCP Onco-Aura avant 15h00 le jeudi
Coordonnateur (Nom, titre, coordonnées)	Dr KHERROUR Amina, 04 77 82 86 19 Dr LEROY Bertrand, 04 77 12 77 17 Dr BAGEACU Serban 04 77 81 82 83
Assistante RCP (Nom, coordonnées)	Référente : Sandrine AYALA 04 77 82 25 55 Secrétaires du 3C joignable via : <a href="mailto:oncoloire.secretariat@chu-st-etienne.fr">oncoloire.secretariat@chu-st-etienne.fr</a>
Caractéristique de la RCP	1 <sup>er</sup> Niveau, Adulte
Région anatomique et organes	Digestive
Composition du quorum minimum (spécialités)	1 un hépato-gastro-entérologue, 1 oncologue ou Hépato-gastro-entérologue titulaire du DESC en cancérologie 1 radiologue en radiologie interventionnelle 1 chirurgien digestif.
Rôles et missions spécifiques du secrétariat de la RCP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préparer la RCP :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification des fiches (items administratifs, pièces obligatoires à joindre (CRA, ...))</li> <li>- Préparation du listing des patients inscrits par ordre alphabétique et par médecin référent</li> <li>- Rapatriement de l'histoire clinique des fiches précédentes, si non fait</li> <li>- Envoyer la liste des patients du CHU St Etienne aux ARCs du CHU en amont de la RCP</li> </ul> </li> <li>• <b>Pendant la séance :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire signer la « FICHE de PRESENCE » par les participants à la RCP.</li> <li>- Participer à la RCP et projeter les fiches pour qu'elles soient visibles par l'assemblée</li> <li>- Saisir la conclusion dans la fiche, sous la dictée du coordinateur de RCP.</li> <li>- Cocher conforme au REFERENTIEL de façon tacite si aucune mention de HORS REFERENTIEL n'est dans la conclusion.</li> <li>- Cocher de façon tacite « Aucune Proposition d'inclusion dans un essai clinique » s'il n'y a pas de mention d'inclusion dans un essai clinique dans la décision thérapeutique et inversement. Il en est de même pour l'item « proposition consultation oncogénétique »</li> </ul> </li> </ul>

# Règlement intérieur de la RCP de Recours Médico-Chirurgicale Hépato-Pancréato-Biliaire



Site concerné : St Etienne

Version n°1

Diffusé en : 02/2024

Page 2 sur 3

- **Après la RCP :**
  - Valider les fiches RCP après RCP (ajout des participants) et informer les prescripteurs de leurs dossiers non discutés mais reportés en expliquant les raisons.

La stratégie thérapeutique proposée par la RCP doit se fonder sur des recommandations de pratique clinique nationales ou internationales ou des référentiels régionaux ou de sociétés savantes.

Référentiels ou recommandations déclarés

Thésaurus National de Cancérologie Digestive de la FFCD, visible via [www.lncd.org](http://www.lncd.org)

Rôle et missions du secrétariat de RCP, rôle de chacun à bien respectés :

- En RCP, le coordonnateur est responsable de la RCP (notamment du respect du quorum), l'assistante RCP est en support. La proposition thérapeutique est écrite directement en RCP par l'assistante RCP sur l'outil RCP sous la dictée du coordonnateur et sous sa validation. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre coordonnateur et assistante RCP.
- En amont et aval de la RCP, l'assistante RCP ne doit jamais modifier des données médicales de la fiche sans accord du médecin référent de la fiche.
- La qualité des fiches présentées en RCP relève de la responsabilité du médecin référent
- Tout échange entre assistante RCP et coordonnateur/participants de RCP se doit d'être respectueux et bienveillant.
- Tout problème doit être remonté à Amandine MONDIERE et/ou Dr Quentin REBOUL afin de le résoudre dans de bonnes conditions (tant côté coordonnateur/participants, qu'assistante RCP)

Annexe :

- 1- Charte régionale RCP de Cancérologie Région Auvergne-Rhône-Alpes Version Mai - 2021 (Annexe 1 – Rôles et responsabilités du médecin coordonnateur de la RCP, Annexe 2 – Rôles et responsabilités du médecin référent du patient, Annexe 3 – Rôles et responsabilités des organisations : 3C, Réseau ONCO AURA et GCS SARA, Annexe 5 – Dossier Communicant de Cancérologie : Information Patients)
- 2- Fiche de poste assistante RCP Oncoloire Version du 13/07/2021
- 3- Annuaire des RCPs du 3C Oncoloire Version actuelle sur le site internet du 3C Oncoloire : <https://3c.onco-aura.fr/oncoloire/>

Je soussignée, Dr KHERROUR Amina coordonnatrice de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A ..... , le ..... / ..... / .....

Signature de la Coordonnatrice

# Règlement intérieur de la RCP de Recours Médico-Chirurgicale Hépato-Pancréato-Biliaire



Site concerné : St Etienne

Version n°1

Diffusé en : 02/2024

Page 3 sur 3

Je soussigné, Dr LE ROY Bertrand coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A St Etienne, le 8/02/24

Signature du Coordonnateur

Je soussigné, Dr BAGEACU Serban coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A St Etienne, le 15.02.2024

Signature du Coordonnateur

N° version	Date	Historique des mises à jour (indications des modifications)	N° des pages modifiées
1	02/02/2024	Création	--

Rédaction	Amandine MONDIERE (responsable administrative 3C ONCOLOIRE)	
Relecture	Assistante RCP du 3C ONCOLOIRE (Sandrine AYALA).	
Validation	Dr Quentin REBOUL, Coordonnateur Médical du 3C ONCOLOIRE.	